



NOTES DU COURS

CRI 6226

CRIME-REG.COM/POLICE6226

PROFESSEUR : STÉPHANE LEMAN-LANGLOIS

ÉCOLE DE CRIMINOLOGIE

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

COURS 7 : STRATÉGIE POLICIÈRE (2) : ILP

1 Nouveau modèle policier : la « police de renseignement criminel » (*intelligence-led policing*)

- a Facteurs d'émergence du modèle (initialement en GB)
 - (1) le concept de *risque* : non pas qu'il y a davantage ou moins de risque qu'auparavant, mais bien qu'un calcul « actuariel » des probabilités qu'un événement arrive ou non doit gouverner la prise de décision stratégique.
 - (2) modèles de gestion fondés sur les objectifs et l'efficacité organisationnelle et individuelle ; foisonnement de statistiques sur les performances
 - (3) développement rapide et diffusion à faible coût de nouvelles technologies de l'information ; démocratisation de l'expertise en TIC
 - (4) restrictions budgétaires depuis les années 1990
 - (5) Contacts plus intenses avec les compagnies d'assurances (Ericson et Haggerty, 1997)
 - (6) Pressions internationales pour l'échange de renseignement — nécessitent la production de ce renseignement
 - (7) Input de la recherche, culture des « best practices » (associations de chefs de police, entre autres) ; disponibilité d'un bassin d'analystes formés à l'université
- b Exemples : profilage criminel, prévention stratégique, « hot spot policing »
- c L'élément de base de cette conception est donc l'**information** : pour évaluer les risques, il est impératif de disposer de l'information nécessaire. Dans la sphère de la police, il s'agit de *renseignement policier* et de *renseignement de sécurité*. C'est une nouvelle conception de la criminalité, non pas sous forme d'incidents, mais bien de probabilités influencées par la qualité de l'information disponible.
- d Conséquences :
 - (1) multiplication des collectes de données et des banques de données sur tous les aspects de la vie
 - (2) répartition du travail selon les « points chauds »
 - (3) surveillance accrue de personnes « à risque »
 - (4) recentralisation du pouvoir policier, utilisation à distance des agents de police, retrait de l'expérience-terrain
 - (5) relative inutilité des relations communautaires
- e **Problèmes** (Ratcliffe, 2002) :
 - (1) obsolescence des équipements informatiques, non-interopérabilité
 - (2) prévalence des erreurs
 - (3) rôle et position organisationnelle de l'analyste — réalité de l'intelligence-LED difficile à instaurer. De plus, l'analyste est rarement policier, les policiers sont rarement analystes (problème de la formation).
 - (4) l'utilisation d'informateurs est problématique (droit, éthique vs. obligation de résultats / pragmatisme)

2 Nature du renseignement

- a **Définition** : le renseignement, c'est l'organisation logique, utile, efficace d'une suite d'informations portant sur un sujet particulier.
- (1) renseignement *criminel* : porte sur les auteurs, les événements, les sentences, les réseaux, les actifs et passifs, les déplacements, les endroits, les moyens de transport, les méthodes de communication, etc. **relatifs au crime commun.**
 - (2) renseignement de *sécurité* : porte sur la prévention des attaques contre la sécurité nationale (subversion, ingérence de puissances étrangères, espionnage, terrorisme). Le renseignement de sécurité **s'étend à l'étranger.**
 - (3) renseignement *militaire* : porte sur l'équipement, les effectifs, les déplacements, les méthodes, les technologies, les stratégies et tactiques de forces militaires étrangères. Inclue la protection des bases des forces canadiennes (FC).
 - (4) *le renseignement ne constitue pas une preuve.* La preuve est de nature différente, elle vise l'inculpation d'individus, et doit répondre à des critères légaux stricts. Ainsi, *savoir* n'est pas équivalent à *pouvoir prouver.*
- b **Sources** de renseignement :
- (1) sources « *ouvertes* » : en général, correspond à ce qui est disponible au public : médias, documents officiels, publications, discours publics, procès, rapports d'expertise, Internet(...), rapports annuels
 - (2) sources « *fermées* » : ce qui est confidentiel, réservé, d'usage exclusif, ou « *secret défense* » : infiltration, délation, observation directe, interceptions, surveillance, échanges, analyse avec « plus-value ».
- c Types de sources
- (1) HUMINT : (Human Intelligence). Correspond à l'ensemble des sources humaines, témoignages, infiltration, observation, interrogatoires, délation, écoute directe.
 - (2) SIGINT : (Signal Intelligence). Ici on regroupe les interceptions diverses de communications, et par extension les sources impliquant une forme de technologie de surveillance.
 - (3) Documents : il existe généralement une montagne de documents sur les sujets qui peuvent intéresser un organisme de renseignement. Les difficultés sont de i. savoir qu'ils existent; ii. les trouver, iii. savoir être sélectif.

3 Cycle du renseignement

- a Planification / identification d'objectifs : au départ, les autorités politiques ou administrative établissent des priorités
- b Collecte : étape où on amasse les informations. Il faut veiller à leur validité en les corroborant si nécessaire.
- c Analyse : étape la plus importante. On pense souvent au renseignement en termes de collecte, et on cherche toujours à amasser davantage. Ceci est une erreur : inutile de collecter plus d'information qu'on est capable de digérer. L'analyse donne de la valeur à l'information brute en la rendant intelligible. Elle permet la formulation de certaines hypothèses sur ce qui se passe, qui connaît qui, qui fait partie ou ne fait pas partie d'un réseau, etc.
- d Diffusion : à ce stade il faut remettre à ceux qui en ont besoin le résultat des analyses. Cette diffusion aux « clients » engendre un nouveau cycle, de nouvelles cibles et missions.
- e Problème : *partage de l'information*. Toutes les organisations subissent une certaine tension entre la nécessité pratique, dans un but collectif, de mettre en commun le renseignement, et la volonté de d'individus de conserver pour eux des informations précieuses.

4 Buts du renseignement

- a Objectifs **tactiques** : renseignements nominatifs visant la conduite d'enquêtes
- (1) réseaux de criminels
 - (2) activités illégales

- (3) modus operandi
- (4) capacités, limites, intentions de groupes / d'individus
- (5) sources de financement
- (6) individus / groupes subversifs
- (7) espions (militaires, industriels etc)

b Objectifs **stratégiques** : renseignements servant à orienter les priorités, politiques et pratiques policières ou gouvernementales

- (1) état de situation
- (2) tendances à long terme
- (3) évolution du milieu criminel
- (4) identification / évaluation de menaces à l'ordre public
- (5) transformation du cadre normatif
- (6) programmes de contre-offensive
- (7) modification des politiques criminelles ou des relations diplomatiques

5 Organismes de renseignement

a Renseignement criminel

(1) GRC

- dans les années 1970 le renseignement criminel reste une activité ad hoc: on en fait lorsqu'on en a besoin (grandes enduites, événements)
- à partir de 1980 le renseignement, en tant qu'activité permanente, continue, prend son envol avec le Fichier des crimes graves (FCG), avec lequel on tente de conserver la trace de différentes informations relatives à des crimes contre la personne. Remplacé par le Système d'analyse des liens sur la violence associée aux crimes (SALVAC).
- niveau **interne** : Direction du renseignement criminel ; outil : Banque nationale de données criminelles (**BND**)
- niveau **national** : Service canadien du renseignement criminel (SCRC).
 - (i) le SCRC est un centre d'intégration du renseignement policier national.
 - (ii) ce renseignement est ensuite diffusé par le biais du **SARC**, Système automatisé de renseignements sur la criminalité (380 organismes-membres ont accès) (*Automated Criminal Intelligence Information System* (ACIIS))
 - (iii) **CIPC** (Centre d'information de la police canadienne) contient les descriptions de biens et voitures volés, et accès à d'autres banques de données

(2) Sûreté du Québec

- Structure administrative : division de la direction de la protection de l'État
- Historique :
 - (i) créé à la suite de l'apparition du FLQ en 1963
 - (ii) 1969 : émeute de la Murray Hill; Robert Dumas, agent infiltrateur de la SQ, est abattu par agents de sécurité privée
 - (iii) 1970 : enlèvements de Cross et Laporte
 - (iv) 1976-1980 : réforme du service dans sa forme moderne; agents de renseignement dans chaque district; service central d'analyse
 - (v) 1980 : 1^{er} référendum. Protection des personnalités politiques
 - (vi) 1981 : rapport Keable
 - (vii) 1984 : visite du Pape; développement de la dimension « vigilance internationale »
- Vigilance internationale

- (i) « évaluations de menace » dans 2 cas principaux : voyages du PM, dignitaire étranger au Québec, et invité par le Québec (si invité par Ottawa, il serait pris en charge par la GRC)
- (ii) Doctrine Gérin-Lajoie : compétences du Québec s'étendent à l'étranger
- Conseiller en renseignement de sécurité
 - (i) « lessons learned », « leçons à tirer »
 - (ii) Analyse / compte rendus de documents
 - (iii) Rapport du Sénat sur le 11 septembre : trop d'emphase sur le **tactique** au détriment du stratégique ; problèmes de **communication** : multiplication des **intermédiaires**, absence d'une structure formelle d'échange ; système informatique désuet ; méconnaissance des **langues étrangères** ; problèmes de **gestion** : doublage des fonds au terrorisme, diminution des autres services.